



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



RAPPORT DE GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE 2022

CAA

Sommaire

Sommaire	ii
Liste des tableaux.....	iv
Liste des graphiques.....	v
LES CHIFFRES CLES DE LA GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE EN 2022.....	vi
FAITS MARQUANTS DE LA GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE AU COURS DE L'ANNEE 2022.....	vii
RESUME EXECUTIF	viii
INTRODUCTION	1
1. Objectifs de la gestion de la dette publique	2
2. Contexte de gestion de la dette publique	3
2.1. Evolution des principaux agrégats macroéconomiques.....	3
2.2. Notations souveraines par les agences de rating.....	5
3. Faits marquants de la gestion de la dette publique en 2022	6
4. Rappel des orientations de la Stratégie d'endettement à Moyen Terme 2020-2024	9
5. Point de la mise en œuvre de la stratégie d'endettement au cours de l'année 2022	9
5.1. Le plan de financement de l'année 2022.....	9
5.2. Tirages sur emprunts extérieurs en 2022	10
5.3. Tirages sur emprunts intérieurs	12
5.4. Les émissions de titres publics	13
5.5. Les accords de prêt signés avec les créanciers extérieurs en 2022	14
5.6. Les accords de prêt signés sur financement intérieur (banques locales & BOAD).....	16
6. Structure de la dette publique.....	16
6.1. Encours de la dette publique	16
6.2. Décomposition par le critère de résidence.....	17
6.3. Décomposition par bailleur et devise	17
6.4. Structure de la dette par instruments	18
6.5. Structure par maturité initiale (2020-2022) et structure par maturité résiduelle à fin 2021	19
6.6. Structure par taux d'intérêt.....	20

7. Service de la dette publique.....	21
8. Viabilité de la dette publique	22
9. Indicateurs de coût et risque de portefeuille.....	23
9.1. Indicateurs de coût.....	23
9.2. Indicateurs de risque	24
10. Passifs contingents	25
10.1. Garantie de l'Etat.....	25
10.2. Dette des entreprises publiques.....	25
10.3. Risques budgétaires liés aux passifs contingents et actions de mitigation.....	26
10.4. L'encours des prêts rétrocédés et avalisés	27
CONCLUSION.....	28

Liste des tableaux

Tableau 1 : Synthèse des notations du Bénin	6
Tableau 2 : Couverture du besoin d'emprunt par source de financement (en milliards de FCFA)	10
Tableau 3 : Répartition par secteur des tirages sur emprunts extérieurs en 2022 au titre des prêts projets et programme	12
Tableau 4 : Structure des tirages sur financements bancaires par secteur	13
Tableau 5 : Point des émissions de bons et obligations du Trésor en 2022	13
Tableau 6 : Structure des accords de prêts extérieurs signés en 2022.....	14
Tableau 7 : Structure des accords de prêts sur financement intérieur signés en 2022	16
Tableau 8 : Structure de la dette publique par instruments (en milliards de FCFA).....	19
Tableau 9 : Evolution du paiement du principal de la dette publique par type d'instrument sur la période 2020-2022	21
Tableau 10 : Charges financières de la dette publique par type d'instrument en milliards de FCFA	21
Tableau 11 : Indicateurs de coûts et risques du portefeuille de la dette publique au 31 décembre 2022.....	25

Liste des graphiques

Graphique 1 : Point des tirages sur emprunts extérieurs par créancier au 31 décembre 2022 (en milliards de FCFA)	11
Graphique 2 : Structure des souscriptions retenues aux émissions de 2022 par catégorie de participants.....	14
Graphique 3 : Répartition par secteur des nouveaux engagements extérieurs en 2022	15
Graphique 4 : Evolution du taux d'endettement public sur la période 2015-2022.....	17
Graphique 5 : Structure de l'encours de la dette extérieure par devises.....	18
Graphique 6 : Structure de la dette extérieure par instruments.....	18
Graphique 7 : Structure de l'encours de la dette publique par monnaie	18
Graphique 8 : Structure de l'encours de la dette publique par maturité initiale en milliards de FCFA	19
Graphique 9 : Structure par durée restante à courir de la dette en 2021 et 2022.....	20
Graphique 10 : Répartition de l'encours de la dette publique par intervalle de taux d'intérêt (en milliards de FCFA)	20
Graphique 11 : Indicateurs de viabilité de la dette publique	22
Graphique 12 : Profil de remboursement des titres publics au 31 décembre 2022	24
Graphique 13 : Répartition par monnaie de l'encours des prêts rétrocédés et avalisés à fin 2022 en %	27

LES CHIFFRES CLES DE LA GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE EN 2022

Accords de prêt signés : 694,32 milliards de FCFA



- Extérieurs : 666,82 Milliards de FCFA
- Intérieurs (BOAD) : 27,50 milliards de FCFA

Tirages sur emprunts : 584,95 milliards de FCFA



- Prêts projets : 307,23 Milliards de FCFA
- Prêt programmes extérieurs : 96,10 milliards de FCFA
- FMI : 181,63 milliards FCFA
- Intérieurs : 36,57 Milliards de FCFA

Emission de titres publics : 726,23 milliards de FCFA



- Obligations du Trésor : 694,43 Milliards de FCFA
- Bons du Trésor : 31,80 Milliards de FCFA

Encours de la dette publique : 5 866,81 milliards de FCFA soit 54,05% du PIB



- Intérieure : 2 003,60 milliards de FCFA soit 18,46% du PIB
- Extérieure : 3 863,21 milliards de FCFA soit 35,59% du PIB

Service assuré de la dette publique : 561,10 milliards de FCFA



- Intérêts : 178,67 milliards de FCFA
- Principal : 382,44 milliards de FCFA

Taux d'intérêt moyen pondéré de la dette publique : 3,33%



- Intérieure : 5,30%
- Extérieure : 2,30%

Durée moyenne d'échéance du portefeuille de la dette publique : 9,12 ans

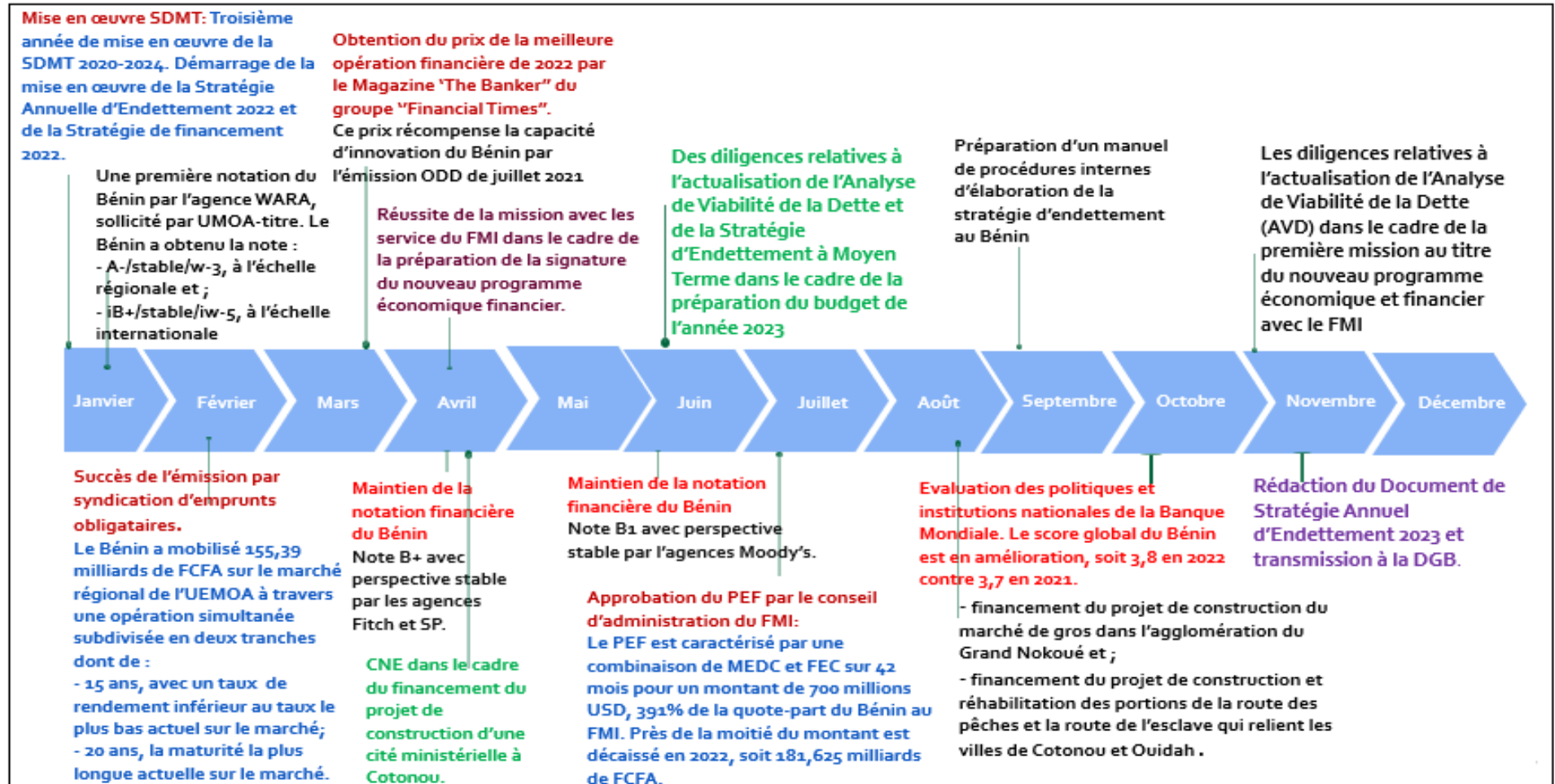


- Intérieure : 4,89 ans
- Extérieure : 11,31 ans

Exposition au risque de taux de change : 21,70% du portefeuille de la dette est en devises étrangères hors euro

Une seule garantie a été accordée par l'Etat depuis 2018 d'un montant de 27,0 milliards de FCFA dont l'encours s'établit à 7,85 milliards de FCFA au 31 décembre 2022.

FAITS MARQUANTS DE LA GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE AU COURS DE L'ANNEE 2022



RESUME EXECUTIF

Selon le Fonds Monétaire International (FMI), la croissance mondiale est estimée à 3,4% en 2022 contre 6,2% en 2021. La croissance de l'Afrique subsaharienne est quant à elle ressortie à 3,8% en 2022 contre 4,7% en 2021. Dans la zone CEDEAO, la Banque Mondiale estime que le taux de croissance s'établirait à 4,11% en 2022 contre 5,02% en 2021. Dans la zone UEMOA, le taux de croissance s'élèverait à 4,5% en 2022 contre 5,3% à fin 2021.

Au plan national, l'économie béninoise se consolide et fait preuve de résilience. Les financements du FMI au titre du Mécanisme élargi de crédit/Facilité élargie de crédit (MEDC/FEC) ont permis aux autorités béninoises de répondre aux chocs externes en renforçant ainsi la confiance des investisseurs.

Par ailleurs, l'impulsion du secteur de la construction et les performances du secteur agricole sous-tendent l'estimation du taux de croissance économique du Bénin par les services du FMI à 6,3% en 2022 contre 7,0% en 2021. De plus, l'expansion de la zone économique spéciale et la modernisation du Port de Cotonou expliquent les perspectives favorables du FMI pour le Bénin.

La mise en œuvre de la stratégie d'endettement au cours de l'année 2022 a fait ressortir quelques messages clés : (i) le profil de maturité du portefeuille de la dette s'est amélioré grâce à la substitution progressive des instruments de moins de 3 ans par ceux de maturité supérieure ou égale à 7 ans ; (ii) le coût moyen pondéré du portefeuille de la dette s'est réduit en passant de 3,41% en 2021 à 3,33% en 2022 ; (iii) le risque de taux de change s'est légèrement amélioré. En effet, la part de la dette en devise hors Euro (en % du total) est passée de 22,73% en 2021 à 21,70% en 2022.

Les résultats des Analyses de Viabilité de la Dette Publique menées conjointement par le Gouvernement avec les services du FMI révèlent que la dette publique est viable à court et moyen termes et le risque de surendettement du Bénin est demeuré modéré avec l'existence d'une certaine marge pour amortir les chocs.

INTRODUCTION

Le déclenchement du conflit russo-ukrainien ajoutée aux conséquences persistantes des crise sanitaire et financière liée à la pandémie de 2019, ont généré une forte inflation partout dans le monde avec un pic en 2022. Toute chose qui a eu pour conséquence majeure un ralentissement de l'activité économique à un niveau inférieur à la moyenne historique sur la période 2000-2019.

Au Bénin, la bonne saison agricole et la mise en place des mesures de soutien aux populations par le gouvernement sont à la base du maintien du niveau des prix des denrées alimentaires importées. Cette bonne campagne a été possible grâce aux efforts du gouvernement liés à la maîtrise de la chaîne des valeurs agricoles.

L'économie béninoise se consolide, malgré l'incertitude accrue à l'échelle internationale et les risques sécuritaires croissants au niveau régional. L'agro-industrie, la construction et les activités portuaires ont soutenu l'activité économique au Bénin en 2022. Le taux de croissance devrait s'afficher à 6,3% en 2022 contre 7,2% en 2021. Il est supérieur de deux (2) points à la moyenne de l'Afrique subsaharienne et d'un (1) point celle de l'UEMOA. Le taux d'inflation s'est affiché en 2022 à 1,4% contre 1,7% en 2021. Dans l'espace l'UEMOA, le taux d'inflation enregistré est de 7,0% en 2022 contre 3,5% en 2021.

L'exécution de la stratégie de gestion de la dette en 2022, a consisté à mobiliser plus de financements aux fins de répondre aux besoins de dépenses urgentes et imprévues en lien avec les diverses crises internationales sans toutefois éroder les acquis économiques et la croissance continue observée depuis 2016.

L'Etat a eu recours au marché financier régional de l'UEMOA et aux prêts des institutions multilatérales, bilatérales et des banques commerciales internationales. Le Bénin a également signé un programme économique et financier avec le FMI. Ledit programme a permis le décaissement au cours de 2022, de la moitié du financement du programme qui coure sur 42 mois, soit 181,63 milliards de FCFA. Ces décaissements ont servi à la couverture des besoins de financement urgents et soutenir le progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable.

Le présent rapport, le 8^{ème} de la série, fait ressortir les diverses opérations de gestion de la dette en 2022 et aborde les points mentionnés comme ci-après :

- i. Objectifs de la gestion de la dette publique ;
- ii. Contexte macroéconomique et financier ;
- iii. Faits marquants ;
- iv. Stratégie d'endettement à moyen terme 2020-2024 ;
- v. Point de mise en œuvre de la stratégie d'endettement de l'année 2022 ;
- vi. Structure de la dette publique ;
- vii. Service de la dette publique ;
- viii. Viabilité de la dette publique ;
- ix. Indicateurs de coût et risque de portefeuille de la dette publique ;
- x. Passifs contingents.

1. Objectifs de la gestion de la dette publique

Les objectifs de la gestion de la dette publique au Bénin sont déclinés par le décret N° 2015-581 du 18 novembre 2015 portant politique d'endettement et de gestion de la dette publique¹. Ils visent à s'assurer que :

- les besoins de financement de l'Etat et le paiement ponctuel de ses obligations sont satisfaits au coût le plus faible possible dans une perspective de moyen et long termes ;
- le risque associés au portefeuille de la dette publique est maintenu à un niveau prudent ;
- les indicateurs de viabilité et de soutenabilité de la dette sont en dessous des seuils définis ;
- le développement des marchés des titres d'Etat est promu.

En cohérence avec les objectifs ci-dessus, les décisions en matière de gestion de la dette publique seront guidées par les orientations suivantes :

- maintenir le stock de la dette publique à un niveau soutenable dans une perspective de moyen et long termes ;
- plafonner le ratio du service annuel de la dette publique sur les recettes budgétaires (hors dons) en dessous du seuil de viabilité à long terme de la dette publique ;
- accorder la priorité à la mobilisation des emprunts extérieurs concessionnels et à l'émission de titres publics pour la couverture du besoin de financement de l'Etat ;
- veiller à la rentabilité économique des projets finances sur les ressources d'emprunts publics ;
- limiter l'exposition du portefeuille de la dette publique aux risques de marché en accordant la priorité aux emprunts à taux d'intérêt fixe ; le recours à des emprunts à taux d'intérêt variable ne pouvant être autorisé que de manière exceptionnelle.

¹https://www.caa.bj/phocadownload/text_de_reference/Decret_portant%20Politique%20endettement_au_Benin.pdf

2. Contexte de gestion de la dette publique

2.1. Evolution des principaux agrégats macroéconomiques

L'économie béninoise s'est montrée résiliente face aux multiples crises qu'a connu le monde en 2022. Le taux de croissance du PIB afficherait 6,3% en 2022 contre 7,2% en 2021. Cette robustesse de l'économie nationale tient de l'impact relativement moindre de la crise sur le secteur agricole en raison de la sécurisation faite des intrants agricoles nécessaires pour la campagne agricole 2022-2023, d'une part, et aux diverses mesures de soutiens du gouvernement pour maîtriser l'inflation en 2022, d'autre part.

Le taux d'inflation est ressorti à 1,4% à fin 2022 contre 5,0% prévu en avril 2022 et une estimation de 1,7% en en 2021. Cette maîtrise de l'inflation a été possible grâce à l'efficacité des mesures prises par le Gouvernement et une consolidation de la production agricole. Pour la période 2015-2022, l'inflation a été contenue dans la limite de 3% prescrite pour les pays de l'UEMOA. Elle est ressortie à 7,0% en 2022 contre 3,5% en 2021 au niveau régional.

Les recettes totales sont en hausse de 12,56% pour représenter 13,46% du PIB à fin 2022 contre 13,21% du PIB en 2021. Cette performance est liée aux réformes engagées au niveau des régies financières depuis 2016. Elles ressortiraient à 1458,5 milliards de FCFA contre 1 295,7 milliards de FCFA en 2021.

Les dépenses totales et prêts nets quant à elles se sont accrues de 12,08% soit 20,16% du PIB en 2022 contre respectivement 13,35% et 19,87% du PIB en 2021.

La hausse est imputable à l'augmentation des dépenses courantes induite par : (i) la poursuite des actions dans le cadre de la lutte contre la Covid-19 ; (ii) les mesures de soutien du Gouvernement à la population face à la cherté de la vie et (iii) l'accroissement des dépenses en capital en rapport avec le financement du programme de construction d'infrastructures socioéconomiques prévu au titre du PAG 2 (2021-2026).

Les opérations budgétaires dégagent ainsi un déficit global hors dons de 650,90 milliards de FCFA soit 6,0% du PIB en 2022 contre 653,70 représentant 6,66% en 2021. Le solde de la balance des paiements serait excédentaire et s'établirait à 9,7 milliards de FCFA en 2022 contre 597,7 milliards de FCFA en 2021. Il est induit par le solde de la balance commerciale et du compte des revenus primaires.

En effet, le déficit de la balance commerciale du Bénin, connaîtrait une importante hausse en 2022 en ressortant à 627,1 milliards de FCFA en 2022 contre 457,8 milliards de FCFA. Cette dégradation de la balance commerciale s'explique par la nette hausse

des importations en lien avec les retombées de la guerre en Ukraine qui a pesé sur les cours des matières premières, notamment le pétrole.

Pour l'année 2022, on enregistrerait un repli du passif net du compte financier, imputable à la baisse des investissements de portefeuille. Par contre, en 2021, on a assisté à une hausse du passif du compte financier résultant principalement d'une progression des investissements de portefeuille, suite aux émissions de deux eurobonds en 2021. Cette hausse du passif du compte financier est aussi imputable à un rebond des investissements directs étrangers en lien avec la reprise économique mondiale de 2021 après la crise sanitaire de 2019. En effet, le solde du compte s'afficherait à 551,0 milliards de FCFA en 2022 contre 919,1 milliards de FCFA en 2021 et 361,8 milliards de FCFA en 2020.

Pour ce qui est du ratio de la masse salariale sur les recettes, il s'affiche à 35,1% en 2022 contre 37,7% en 2021. Ce résultat obtenu en 2022 est imputable à la bonne performance des régies financières et aux mesures de maîtrise de la masse salariale.

Le ratio recettes fiscales sur le PIB nominal s'élève à 11,5% en 2022 contre 11,0% à fin 2021 donnant une fois encore la preuve de la bonne performance des régies financières en 2022.

Le Rapport de Gestion de la Dette fait un focus sur les avancées notables enregistrées par le Bénin et mises en exergue dans le rapport CPIA de la Banque Mondiale au titre de l'année 2022.

Encadré 1 : Synthèse du rapport de la Banque Mondiale sur l'évaluation des politiques et des institutions en Afrique, édition de 2022

L'Évaluation des politiques et des institutions nationales (EPIN ou CPIA en anglais) conduite en 2022 par la Banque Mondiale pour l'Afrique, examine la qualité des politiques et institutions dans les 39 pays éligibles au financement de l'Association internationale de développement (IDA) en Afrique subsaharienne, pour le compte de l'année 2021.

Les performances de chaque pays sont mesurées pour 16 critères qui représentent les différentes dimensions politiques et institutionnelles d'une stratégie efficace de croissance et de réduction de la pauvreté. Ces critères sont regroupés en quatre groupes : la gestion économique, les politiques structurelles, les politiques de lutte contre l'exclusion sociale et de promotion de l'équité, la gestion et les institutions du secteur public. Les pays sont notés sur une échelle allant de 1 à 6, où la note de 1 correspond à des performances très faibles, tandis que des notes élevées indiquent des cadres politiques et institutionnels plus solides.

Le Bénin avec une note de 3,7 au même titre que le Sénégal, vient en quatrième position après le Rwanda (4,1), le Cap Vert et le Kenya (3,8). La note de Bénin en 2022 est en amélioration par rapport à celle de 2021 qui est de 3,6. Cette performance est rendue possible par les politiques macroéconomiques

accommodantes et la résilience de l'économie béninoise face à la pandémie de COVID-19. Cela s'est traduit par la maîtrise de l'inflation et du déficit conformément aux normes communautaires de l'UEMOA et une forte croissance de l'économie béninoise en 2021 (7,0%).

Les réformes du cadre réglementaire des entreprises publiques ont également contribué à améliorer le score du Bénin. En effet, ce progrès est imputable au nouvel élan des réformes en lien avec le climat des investissements et l'instauration d'un système de suivi des réformes via un portail en ligne, qui répertorie les réformes en faisant usage des paramètres clés tels que le délai, le statut de la réforme et le groupe cible des parties prenantes. De même, le Gouvernement du Bénin a rendu facile l'entrée des entreprises, et dorénavant, les opérations commerciales peuvent tirer parti d'un tribunal du commerce suivi d'un registre des valeurs mobilières, et ce grâce à la soumission et à la gestion des procédures en ligne.

Enfin, les réformes engagées ces dernières années pour accroître les performances des régies financières malgré les multiples crises auxquelles le monde a été confronté, et en particulier la région de l'Afrique subsaharienne, ont impacté positivement la note du Bénin...

2.2. Notations souveraines par les agences de rating






Au cours de l'année 2022, trois agences de renommée internationale (Fitch Ratings, Moody's et S&P Global) ont procédé à la notation du risque souverain du Bénin. Ladite notation consiste à apprécier la capacité du Bénin à honorer ses engagements pour le remboursement, jusqu'à l'échéance finale, du principal et des intérêts de ses emprunts.

Par ailleurs, deux agences régionales de notation ont évalué les performances du Bénin. D'une part, West Africa Rating Agency (WARA) a procédé pour la première fois, sur demande de UMOA-titres et avec l'accord du gouvernement, à la notation du Bénin à l'échelle régionale et internationale.

D'autre part, en septembre 2022, Bloomfield Investment Corporation a maintenu pour le Bénin la note A avec perspective stable, à long terme, et de rehausser sa note de A1- à A2 avec perspective stable, à court terme.

Les diverses notations souveraines attribuées au Bénin au cours de l'année 2022 sont déclinées ainsi qu'il suit (cf. page suivante) :

Tableau 1 : Synthèse des notations du Bénin

Agence de notation	Durée	Monnaie nationale	Devises étrangères	Perspective	Situation par rapport à la précédente
	Long terme	-	B+	Stable	Reconduite
	Court terme	-	-	-	-
	Long terme	-	B+	Stable	Reconduite
	Court terme	-	-	-	-
	Long terme	-	B1	Stable	Reconduite
	Court terme	-	-	-	-
	Long terme	A	-	Stable	Reconduite
	Court terme	A1-	-	Stable	Amélioration
	Long terme	A-	IB+	Stable	Reconduite
	Court terme	-	-	-	-

Source : CAA, juin 2023

3. Faits marquants de la gestion de la dette publique en 2022

➤ **La signature d'un nouveau programme économique et financier avec le FMI**

Le 8 juillet 2022, le Conseil d'administration du Fonds Monétaire International (FMI) a approuvé un nouvel accord de 42 mois (sur la période 2022-2025), en faveur du Bénin, au titre du Mécanisme élargi de crédit (MEDC) et de la facilité élargie de crédit (FEC). Le montant de l'accord se chiffre à 484,058 millions de DTS, soit 638 millions de dollars, représentant 391% de la quote-part du Bénin.

Ce programme a pour but d'accompagner le Bénin à répondre à ses besoins urgents de financement, soutenir la mise en œuvre de son plan national de développement axé sur la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et mobiliser davantage les ressources auprès des partenaires financiers. Les besoins urgents de financement concernent les risques sécuritaires, les répercussions induites par la pandémie de la Covid-19 et la guerre en Ukraine.

En effet, il est calibré de manière flexible pour combler les dépenses importantes à court terme.

Dès la signature du nouveau programme, le conseil d'administration du FMI a autorisé le décaissement d'un montant de 143 millions de dollars soit 92,654 milliards de FCFA en faveur du Bénin.

A la suite des résultats satisfaisants de la première revue du programme en novembre 2022, un deuxième décaissement de 144 millions de dollars USD, soit 88,97 milliards de FCFA est intervenu en décembre 2022. Le cumul des décaissements à fin décembre 2022 s'élève à 181,63 milliards de FCFA.

➤ **Evaluation par la Banque Mondiale des performances du Bénin en matière de transparence des données de la dette publique**

Au cours de l'année 2022, la Banque Mondiale a procédé à l'évaluation des performances en matière de transparence de la dette publique des 76 pays éligibles aux financements de l'Agence Internationale de Développement (IDA). Le Bénin a été classé deuxième. En effet, il a obtenu la note maximale dans 8 des 9 indicateurs retenus. Cette performance est le résultat des efforts engagés par le Gouvernement pour l'amélioration substantielle des documents de dissémination des statistiques de la dette publique.

➤ **Le succès de deux émissions par syndicats d'emprunts obligataires sur le marché régional des titres publics en 2022**

Dans le cadre de la mobilisation des ressources intérieures aux fins de l'exécution du budget de l'Etat, gestion 2022, le Bénin a lancé deux souscriptions ouvertes aux personnes physiques et morales des pays membres de l'UEMOA ainsi qu'aux investisseurs institutionnels régionaux et internationaux.

La première souscription qui est une double opération simultanée (février et mars 2022) a permis à l'Etat de mobiliser un montant de 155,39 milliards de FCFA. Les deux opérations sont constituées d'une première tranche de maturité 15 ans pour un montant de 60,25 milliards de FCFA et d'une seconde tranche de maturité 20 ans pour un montant de 95,14 milliards de FCFA.

En juillet 2022, le Bénin a également mobilisé 190,018 milliards de FCFA par appel public à l'épargne pour une maturité de 15 ans.

➤ **Le prix de la meilleure opération financière de l'année 2022 décerné par le Magazine "The Banker" du groupe "Financial Times"**

Le Magazine The Banker décerne chaque année un prix à l'opération financière ayant marqué l'année bancaire. Il s'agit du prix « Deal of the year » dans la catégorie « Finance durable-Afrique ».

The Banker est une prestigieuse revue d'affaires financières internationale du groupe "Financial Times". Il est l'un des journaux les plus lus dans le monde bancaire international. Il fournit des services d'intelligence économique et financières en lien avec

le secteur financier international. Son prix constitue une référence dans le domaine de la finance internationale.

Le prix de l'année 2022 du Magazine The Banker a été décerné au Bénin pour récompenser sa capacité d'innovation suite à l'émission d'Eurobond ODD de juillet 2021 à travers le projet Essenam. Le Prix du Magazine positionne l'opération Eurobond ODD du Bénin parmi les transactions majeures réalisées au cours de l'année 2022.

➤ **Les activités de la Commission Nationale d'Endettement (CNE) en 2022**

Pour le compte de l'année 2022, les activités de la CNE ont porté essentiellement sur les diligences suivantes : i) l'examen des accords de prêts dans les limites des seuils définis par le règlement intérieur de la CNE ; ii) la validation des documents relatifs à la signature d'un nouveau Programme Economique et Financier et à la première revue dudit programme ; iii) l'actualisation et la mise à jour de l'Analyse de Viabilité de la Dette ; iv) le suivi de l'exécution de la Stratégie d'Endettement à Moyen Terme ; v) la préparation d'un manuel de procédures internes d'élaboration de la Stratégie d'Endettement au Bénin et vi) l'examen de certains projets de financements du Programme d'actions du gouvernement.

Concernant la préparation d'un manuel de procédures d'élaboration de la stratégie, il faut relever que la CNE a recommandé : (i) une description des différentes étapes à franchir du début à la fin du processus d'élaboration de la SDMT ; (ii) la formalisation des modes opératoires des tâches à exécuter pour la préparation de la SDMT ; et (iii) la clarification des rôles et responsabilités des acteurs intervenant dans le processus de production de la SDMT.

La CNE s'est également réunie à deux reprises pour l'examen des offres de financement relatifs aux : i) projet de construction d'une cité ministérielle à Cotonou. Ce projet vise à réduire les baux administratifs et offrir aux agents de l'administration publique centrale, un cadre de travail adéquat en vue d'améliorer leur productivité. L'offre de financement est estimée à environ 87,38 milliards de FCFA et ; ii) projet de construction du marché de gros dans l'agglomération du Grand Nokoué et de construction et réhabilitation des portions de la route des pêches et la route de l'esclave qui relie les villes de Cotonou et Ouidah. La première offre est financée par ODDO BHB pour le premier projet, pour un montant de 65,60 millions d'euros, soit 43,03 milliards de FCFA. La seconde offre est financée par BNP PARISBAS pour le second projet, pour un montant de 148,63 millions d'euros, soit 97,49 milliards de FCFA.

La CNE a émis son avis favorable pour l'approbation des différentes offres de financement, au regard de la conformité de leurs caractéristiques avec les recommandations de la stratégie d'endettement en vigueur.

4. Rappel des orientations de la Stratégie d'endettement à Moyen Terme 2020-2024

Les choix de financement de l'Etat sont motivés au cours de la période 2020-2024 par la recherche de nouvelles sources extérieures d'emprunt et la nécessité d'atténuer le risque de refinancement à court terme induit par les titres publics émis sur le marché financier régional de l'UEMOA.

Dans ce cadre, les cibles stratégiques du portefeuille de la dette publique projetées pour fin 2024 se présentent comme suit :

- Contenir la proportion de la dette extérieure dans la fourchette de 55% à 60% du portefeuille de la dette publique ;
- Maitriser le risque de refinancement de la dette : la part de la dette venant à échéance dans une année devrait être comprise entre 10% et 13% de la dette totale ;
- Une gestion prudente de risque de liquidité: le ratio de liquidité service de la dette extérieure sur les recettes budgétaires serait dans un intervalle compris entre 13% et 15%.

5. Point de la mise en œuvre de la stratégie d'endettement au cours de l'année 2022

5.1. Le plan de financement de l'année 2022

Le plan de financement est contenu dans la loi de finances rectificative de l'année 2022 et indique la manière dont les besoins de financement seront couverts par les différentes sources d'emprunt intérieure et extérieure (cf. tableau page suivante).

Tableau 2 : Couverture du besoin d'emprunt par source de financement (en milliards de FCFA)

	Prévisions de la Loi de Finances Rectificatives (LFR)	Poids dans le financement en %	Réalisations	Poids dans le financement en %	Taux de réalisation par rapport à la LFR en %
Sources de financement intérieur	781,52	61,15	762,8	56,60	97,60
Bons du Trésor	31,8	2,49	31,8	2,36	100,00
Obligations du Trésor	672,43	52,61	694,43	51,53	103,27
Banques locales y compris BOAD	77,29	6,05	36,57	2,71	47,32
Sources de financement extérieur	496,55	38,85	584,95	43,40	117,80
Prêts projets	222,75	17,43	307,22	22,80	137,92
Institutions multilatérales	111,84	8,75	156,09	11,58	139,57
Institutions bilatérales	51,36	4,02	64,64	4,80	125,86
Banques commerciales internationales	59,55	4,66	86,49	6,42	145,24
Prêts programmes	96,1	7,52	96,1	7,13	100,00
Tirages sur FMI	177,7	13,90	181,63	13,48	102,21
TOTAL	1 278,07	100,00	1 347,75	100,00	105,45

Source : CAA, juin 23

Le mix de financement prévu dans la LFR que 61% du besoin de financement sera couvert par les émissions de bons et obligations du Trésor et les décaissements provenant des banques locales et la BOAD. Les montants des tirages liés à la dette extérieure conventionnée (39%) proviendront des créanciers traditionnels (multilatéraux et bilatéraux) et des décaissements auprès des banques commerciales internationales.

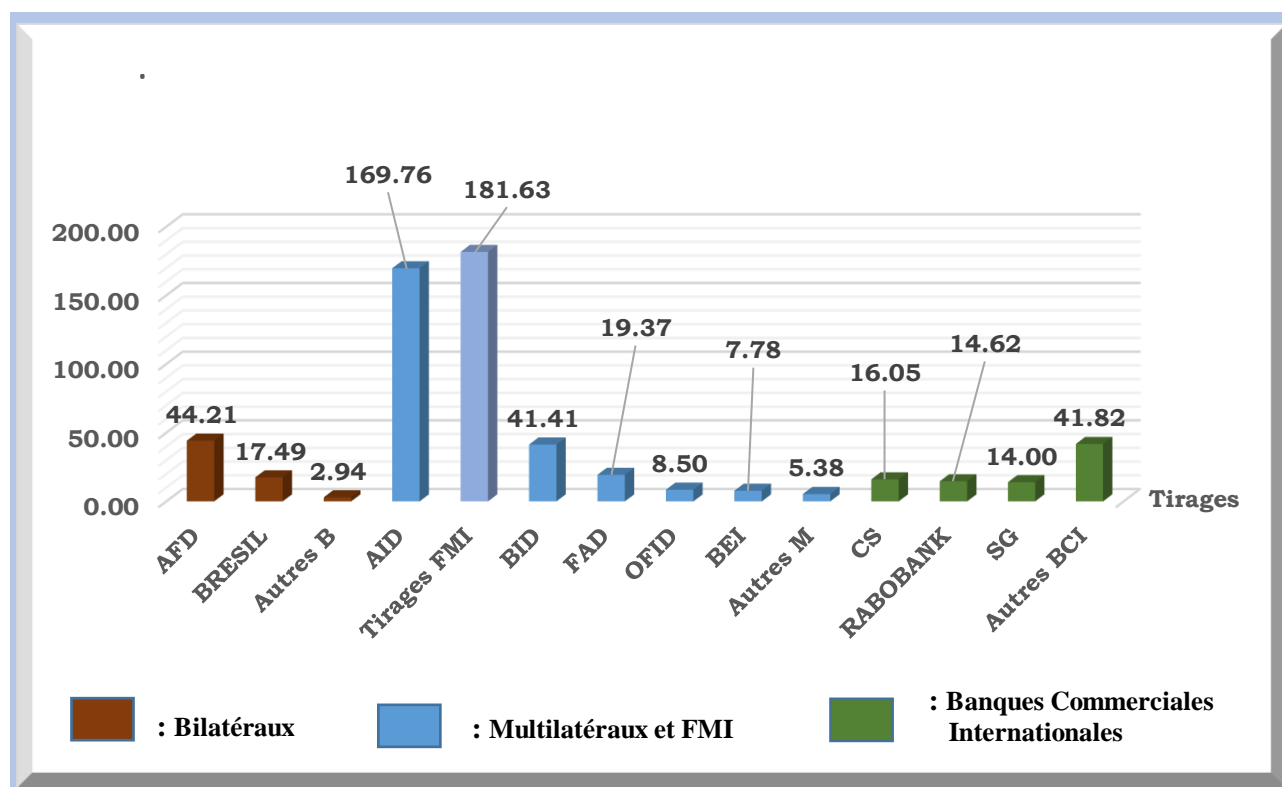
5.2. Tirages sur emprunts extérieurs en 2022

Le montant des tirages sur emprunts en devise s'établit à 584,95 milliards de FCFA dont 307,22 milliards de FCFA au titre des prêts projets ; 96,1 milliards de FCFA au titre des prêts programmes et 181,63 du FMI. Ces tirages représentent 105,45% des prévisions de la LFR de l'année 2022. Ils proviennent principalement des créanciers multilatéraux tels que la Banque Mondiale (169,78 milliards de FCFA pour les emprunts

projets et 96,1 milliards de FCFA de prêt programme), le FMI (181,63 milliards de FCFA) et la Banque Islamique de Développement (41,41 milliards de FCFA).

Les bilatéraux les plus importants sont : l'Agence Française de Développement (44,211 milliards de FCFA) et le Brésil (17,492 milliards de FCFA). Les Banques Commerciales Internationales ont également contribué à la couverture du besoin de Financement (86,49 milliards de FCFA).

Graphique 1 : Point des tirages sur emprunts extérieurs par créancier au 31 décembre 2022 (en milliards de FCFA)



Source : CAA, juin 2023

Tableau 3 : Répartition par secteur des tirages sur emprunts extérieurs en 2022 au titre des prêts projets et programme

Secteur	Tirages	
	(en milliards de FCFA)	Taux (en %)
Energie	38,371	6,6%
Agricole	16,74	2,9%
Education	10,19	1,7%
Cadre de vie	8,26	1,4%
Assainissement	25,55	4,4%
Infrastructure	36,88	6,3%
Eau	8,53	1,5%
Santé	45,40	7,8%
Tourisme	14,44	2,5%
Aménagement	41,27	7,1%
Social	24,07	4,1%
Protection de la côte	22,00	3,8%
Gouvernance locale	278,01	47,5%
Numérique	1,87	0,3%
Commerce	13,36	2,3%
	584,95	100%

Source : CAA, juin 2023

Les secteurs qui ont connu plus de tirages en 2022 sont le secteur de la gouvernance (47,5%), le secteur de la santé (7,8%), le secteur de l'aménagement (7,1%), le secteur de l'énergie (6,6%), le secteur des infrastructures (6,3%), le secteur de l'assainissement (4,4%), le secteur social et le secteur de l'environnement.

5.3. Tirages sur emprunts intérieurs

Le montant des tirages issus des banques locales et de la BOAD se chiffrent à 36,57 milliards de FCFA contre 77,29 milliards de FCFA prévus dans la Loi de Finances Rectificative de 2022.

Les secteurs qui ont le plus bénéficié des tirages sur les ressources des banques locales et la BOAD sont le secteur des infrastructures (73,80%), le secteur l'assainissement (10,03%) le secteur du cadre de vie (9,63%) et le secteur agricole (4,5%) (cf. tableau page suivante).

Tableau 4 : Structure des tirages sur financements bancaires par secteur

Secteur	Tirages	
	(en milliards de FCFA)	
		Taux (en %)
Agricole	1,662	4,5%
Infrastructure	21,21	58,0%
Aménagement	5,77	15,8%
Eau	0,10	0,3%
Cadre de vie	3,52	9,6%
Assainissement pluvial	3,67	10,0%
Numérique	0,63	1,7%
	36,567	100%

Source : CAA, Juin 2023

5.4. Les émissions de titres publics

Le marché financier régional de l'UEMOA a été également une source de financement du budget de l'Etat en 2022. Le montant total des interventions de l'Etat sur ce marché s'élève à 726,24 milliards de FCFA dont 31,80 milliards de FCFA de bons du Trésor et 694,44 milliards de FCFA pour les obligations du Trésor. Les adjudications via l'UMOA-titres se chiffre à 349,03 milliards de FCFA. Les émissions par appel public à l'épargne de la BRVM s'élèvent à 345,41 milliards de FCFA.

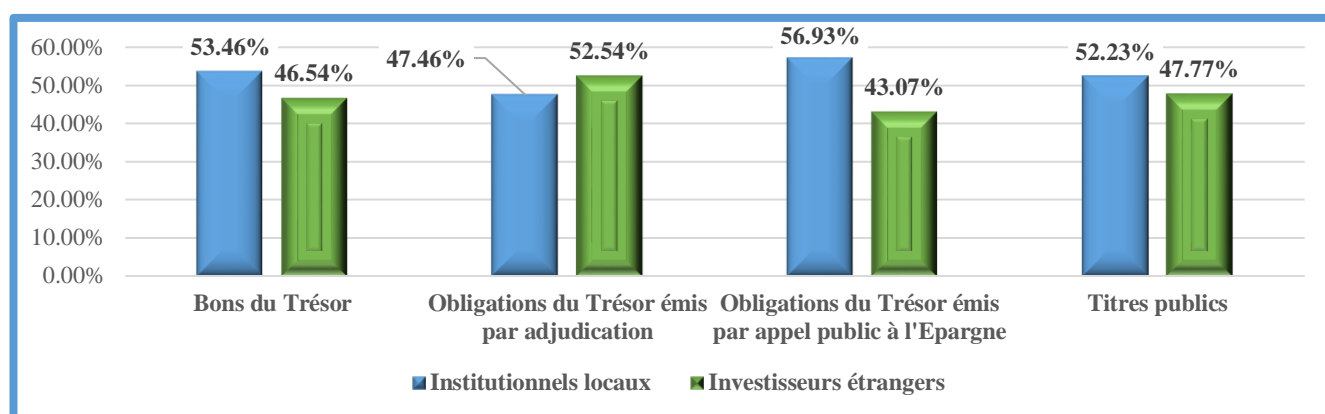
Les émissions du Bénin sur le marché régional ont affiché des taux de couverture très élevés, supérieur à 100%.

Tableau 5 : Point des émissions de bons et obligations du Trésor en 2022

Titres	Nbre	Moyenne des taux d'intérêt par type de titre	Montant des soumissions	Montant retenu	Taux de couverture
			(en Millions de FCFA)	(en Millions de FCFA)	(en %)
Bon du Trésor	1	3,50%	31 800,00	31 800,00	100,00%
Obligations 3 ans	5	4,72%	160 000,00	148 242,00	92,65%
Obligations 5 ans	6	2,78%	180 000,00	97 758,00	54,31%
Obligations 7 ans	3	2,48%	130 000,00	62 027,70	47,71%
Obligations 10 ans	1	3,10%	70 000,00	41 000,00	58,57%
Obligations 15 ans	2	5,93%	240 000,00	250 269,74	104,28%
Obligations 20 ans	1	6,18%	90 000,00	95 137,07	105,71%
TOTAL	19	4,73%	901 800,00	726 234,51	80,53%

Source : CAA/UT, Juin 2023

Graphique 2 : Structure des souscriptions retenues aux émissions de 2022 par catégorie de participants.



Source : CAA/AUT, Juin 2023

La participation des investisseurs locaux aux titres publics émis par le Bénin en 2022 s'établit à 52,23% dont 53,46% pour les bons du Trésor ; 56,93% pour les obligations par appels publics à l'épargne et 47,46% pour les obligations émises par adjudication à travers l'UMOA-titres.

5.5. Les accords de prêt signés avec les créanciers extérieurs en 2022

Le montant des accords de prêts signés par l'Etat avec les créanciers traditionnels s'élève à 666,82 milliards de FCFA dont 284,34 milliards de FCFA contractés auprès des bailleurs multilatéraux et 97,31 milliards de FCFA auprès des partenaires bilatéraux. Les accords signés avec les banques commerciales internationales sont de 158,26 milliards de FCFA. Ces montants représentent 6,15% du PIB.

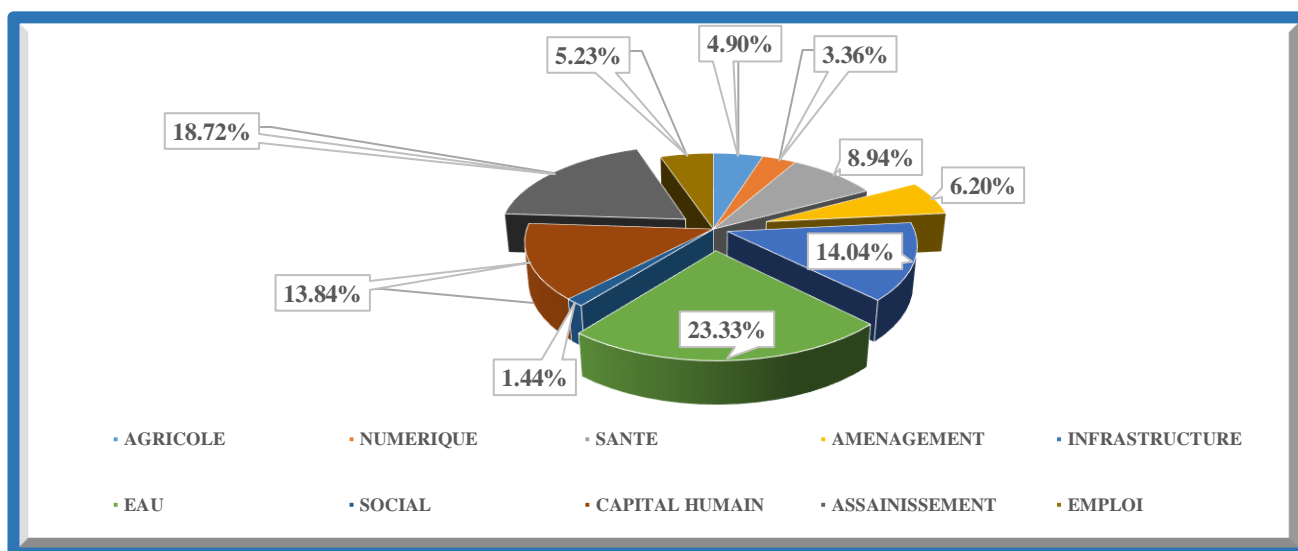
Tableau 6 : Structure des accords de prêts extérieurs signés en 2022

Créanciers	Montants (en devises)	Devise	Montants (en millions de FCFA)	Durée (en années)	Différé (en années)	Taux Intérêt
FAD	10 620 000	UC	8 690,83	40	5	0,75%
EXIMBANK DE CHINE	265 000 000	CNY	23 330,80	20	5	2,00%
AID	40 400 000	EURO	26 500,66	39	6	0,75%
AID	83 500 000	EURO	54 772,41	39	6	0,75%
AID	4 900 000	EURO	3 214,19	38	6	0,75%
ODDO-BHF	65 600 000	EURO	43 030,78	12	2	1,19%
BNP-PARIBAS	148 630 000	EURO	97 494,89	13	3	1,19%
AID	233 800 000	EURO	153 362,75	36	5	0,75%
AID	150 000 000	USD	96 097,70	13	7	0,75%
AID	200 000 000	USD	130 000,00	36	5	3,27%

BID	12 000 000	USD	7 800,00	22	6	2,10%
FKDEA	14 850 000	USD	8 617,46	24	3	0,50%
AFD	15 000 000	EURO	9 839,40	21	6	0,25%
AID	6 200 000	EURO	4 066,95	36	5	0,25%
Total			666 818,82	27	5	1,38%

Source : CAA, Juin 2023

Graphique 3 : Répartition par secteur des nouveaux engagements extérieurs en 2022



Source : CAA, Juin 2023

Il ressort du graphique que 23,33% des financements extérieurs signés en 2022 vont servir à améliorer l'accès aux services d'eau potable et à renforcer les modèles de gestion dans les zones rurales du Bénin. Concernant l'assainissement, 18,72% des nouveaux accords signés en 2022 sont destinés à impacter sept communes à savoir Allada, Aplahoué, Dassa-Zoumè, Djougou, Kandi, Lokossa et Pobè. Ils visent à améliorer la résilience des villes face aux changements climatiques dans une démarche inclusive.

Pour ce qui est du capital humain, 13,84% des nouveaux accords de prêt extérieur signés en 2022 dans ce secteur seront utilisés pour renforcer l'autonomisation des femmes et des filles, étendre l'accès à l'énergie fiable et durable et améliorer la gestion fiscale et de la dette. A travers ces fonds obtenus, l'Etat pourra mettre en œuvre des réformes qui vont permettre à supprimer les obstacles liés à l'accès aux services de santé sexuelles et reproductives ainsi qu'à renforcer les mécanismes de prévention des violences liées au genre. Il s'agit des réformes qui aideront les jeunes filles à achever leurs études secondaires.

5.6. Les accords de prêt signés sur financement intérieur (banques locales & BOAD)

L'Etat s'est engagé à hauteur de 27,5 milliards de FCFA auprès de la BOAD, au cours de l'année 2022. Environ 10 milliards de FCFA serviront à la viabilisation du site de Ouèdo dans le cadre de la construction de 10 849 logements sociaux et économiques dans la commune d'Abomey-Calavi. Le reste des fonds (17,5 milliards de FCFA) serviront à renforcer 126 campements d'éleveurs dans le cadre du projet de sédentarisation des troupeaux de ruminants.

Tableau 7 : Structure des accords de prêts sur financement intérieur signés en 2022

Créanciers	Montants	Durée	Différé	Taux d'intérêt
	(En milliards de FCFA)	(En années)		En %
Financements banques locales et BOAD	10,00	19,00	5,50	2,75
	17,50	13,5	4,00	6,00
Total	27,50	15,50	4,55	4,82

Source : CAA, juin 2023

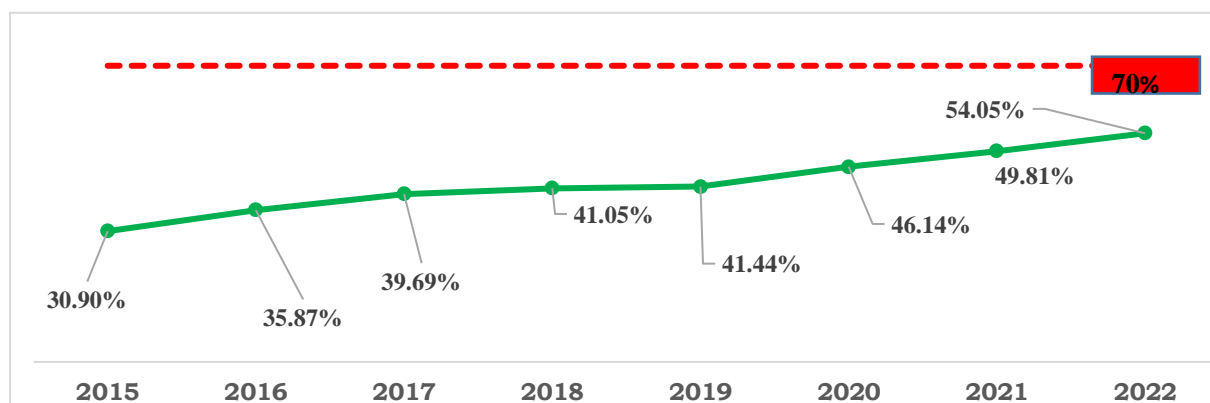
6. Structure de la dette publique

6.1. Encours de la dette publique

A fin décembre 2022, l'encours de la dette publique se chiffre, à 5 866,81 milliards de FCFA contre 4 885,82 milliards de FCFA en 2021. L'encours de la dette publique s'est accru de 20,08% par rapport à 2021. Il se décompose ainsi qu'il suit : **(i)** Dette extérieure : **3 863,21 milliards de FCFA (65,85%** du portefeuille de la dette publique) et **(ii)** Dette intérieure : **2 003,60 milliards de FCFA (34,15%** du portefeuille de la dette publique).

Le taux d'endettement public (encours/PIB) est ressorti à 54,05% en 2022 contre 49,81% en 2021, soit une progression de 4,24 points de pourcentage du PIB. Il se décompose ainsi qu'il suit : **35,64%** du PIB pour la dette extérieure et **18,49%** du PIB au titre de la dette intérieure.

Graphique 4 : Evolution du taux d'endettement public sur la période 2015-2022



Source : CAA, Juin 2023

6.2. Décomposition par le critère de résidence

La répartition de l'encours de la dette publique du Bénin, au 31 décembre 2022, sur la base du critère de résidence des créanciers se présente ainsi qu'il suit :

- créanciers non-résidents : 4 987,38 milliards de FCFA. Ce montant est composé de la dette libellée en devises (y compris les eurobonds), de la dette contractée auprès de la BOAD et des souscriptions des investisseurs étrangers aux titres publics émis par le Bénin.
- créanciers résidents : 879,43 milliards de FCFA. Il s'agit ici des souscriptions des banques et autres investisseurs béninois aux titres publics et des prêts directs de l'Etat auprès des banques locales.

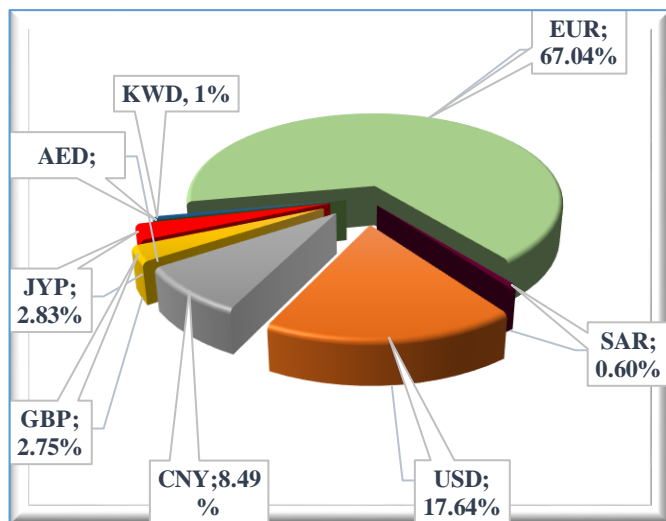
6.3. Décomposition par bailleur et devise

La dette intérieure comprend essentiellement les titres publics (obligations du Trésor) qui représentent 81,53% de l'encours, suivis des financements bancaires (16,88%). L'encours des bons du Trésor représente 1,59% de l'encours de la dette intérieure. Les obligations de maturité supérieure ou égale à 5 ans sont de 55,01% de l'encours de la dette intérieure. Cette configuration est conforme aux orientations de la stratégie d'endettement qui vise l'allongement de la maturité des titres publics. La dette extérieure est constituée de 52,01% de dette multilatérale. La dette commerciale représente 9,96% de l'encours de la dette extérieure.

L'euro demeure la principale devise d'endettement extérieur du Bénin. En effet, la part de l'euro dans le portefeuille de la dette extérieure est de 67,04% en 2022 contre 65,27% en 2021. La part de l'Euro dans le portefeuille de la dette publique est de 44,15%.

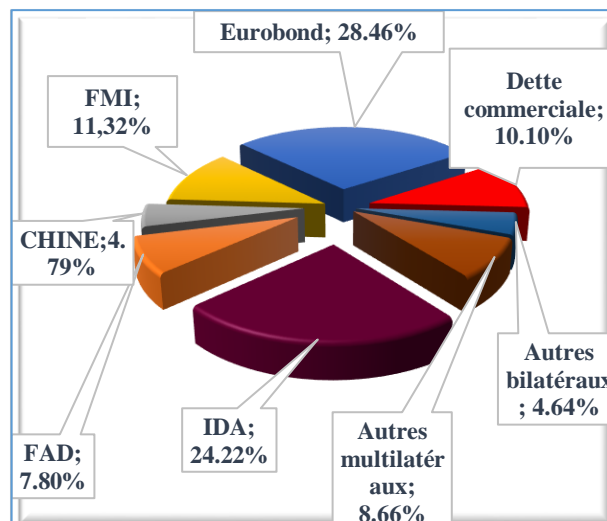
Le FCFA est la deuxième monnaie dominante sur l'ensemble du portefeuille de la dette publique (extérieure et intérieure) avec une part de 34,15% en 2022 contre 31,53% en 2021.

Graphique 5 : Structure de l'encours de la dette extérieure par devises



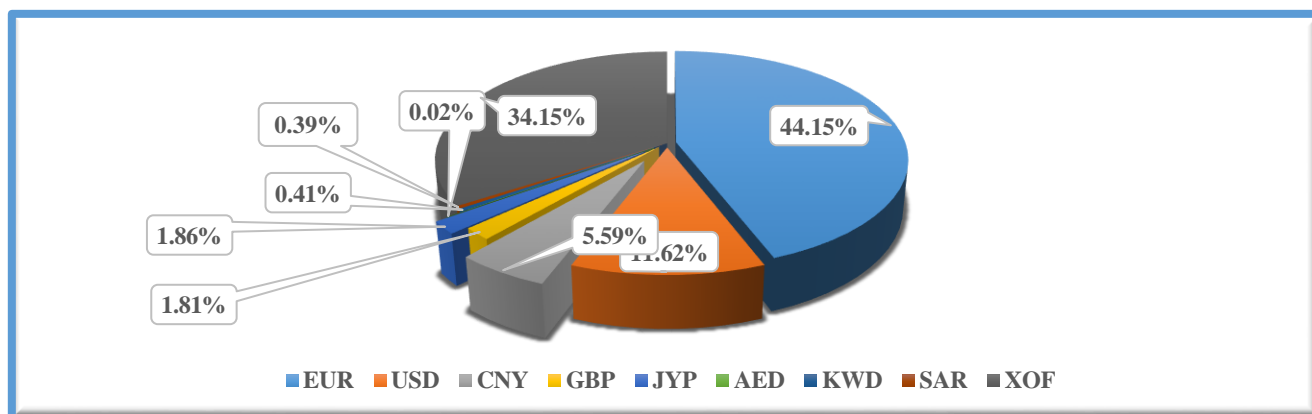
Source : CAA, juin 2023

Graphique 6 : Structure de la dette extérieure par instruments



Source : CAA, juin 2023

Graphique 7 : Structure de l'encours de la dette publique par monnaie



Source : CAA, Juin 2023

6.4. Structure de la dette par instruments

La décomposition du portefeuille de la dette publique du Bénin en dette négociable et non négociable permet de relever que la grande portion est détenue par le dette non négociable avec une proportion de 71,61% en 2022 contre 76,23% en 2021.

Tableau 8 : Structure de la dette publique par instruments (en milliards de FCFA)

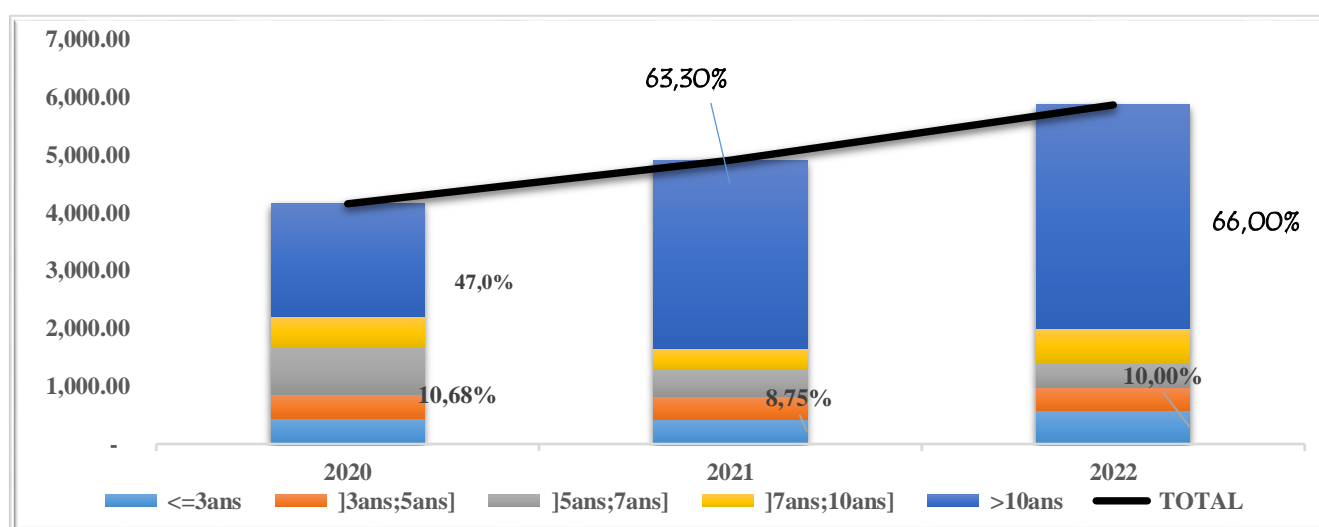
Années	2020		2021		2022	
	Encours	Taux (%)	Encours	Taux (%)	Encours	Taux (%)
Dette négociable	1 505,4	36	1 161,3	24	1 665,4	28
Bons du Trésor	9,0	0	0,0	-	31,8	1
Emprunt Obligataire	1 496,4	36	1 161,3	24	1 633,6	28
Dette non négociable	2 651,4	64	3 724,5	76,20	4 201,5	71,61
Banques locales	311,8	8	379,4	8	338,2	6
Dette extérieure multilatérale	1 436,8	35	1 584,2	32	2 009,2	34
Dette extérieure bilatérale	257,7	6	309,1	6	369,7	6
Dette commerciale	317,1	8	352,5	7	384,9	7
Eurobond	328,0	8	1 099,4	23	1 099,4	19
Total	4 156,9	100	4 885,8	100	5 866,8	100

Source : CAA, Juin 2023

6.5. Structure par maturité initiale (2020-2022) et structure par maturité résiduelle à fin 2021

L'encours de la dette publique au 31 décembre 2022 est composé de 83,37% des instruments de maturités supérieures à 05 ans dont 78,90% d'instruments de dette extérieure. Le Bénin n'a pas de dette extérieure à court terme. Les instruments de maturité comprise entre 01 an et 03 ans sont constitués uniquement des obligations de 03 ans et des bons du Trésor.

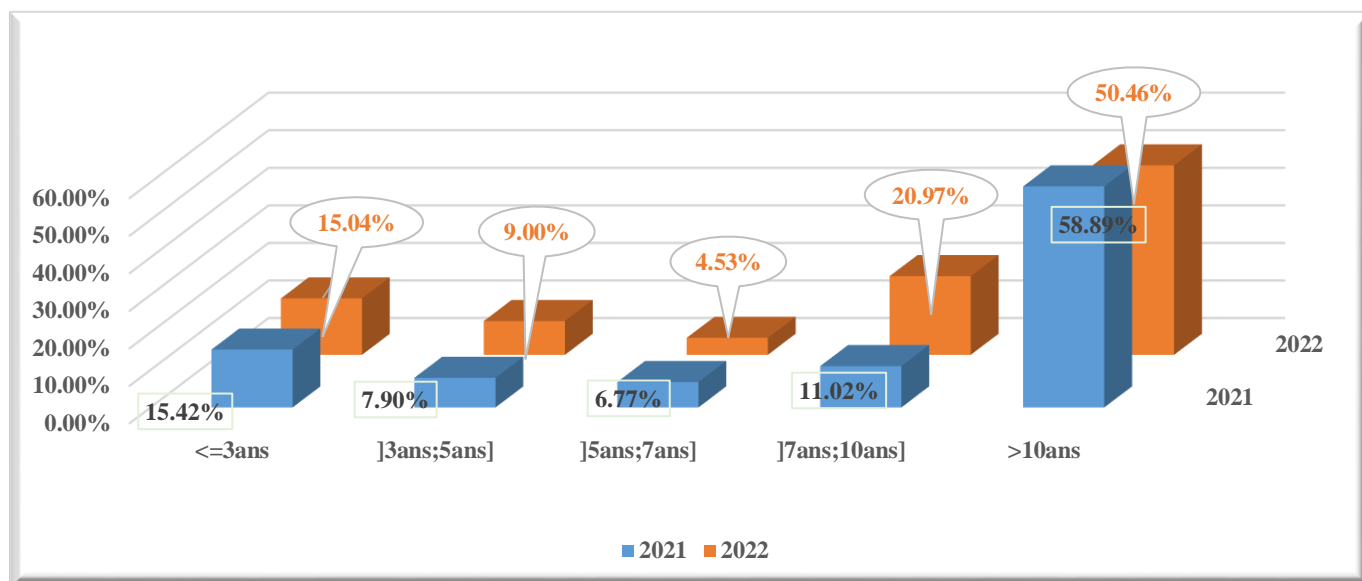
Graphique 8 : Structure de l'encours de la dette publique par maturité initiale en milliards de FCFA



Source : CAA, Juin 2022

On relève une hausse des instruments de dette de maturité supérieure à 10 ans sur la période 2020 à 2022, soit 66,00% en 2022 contre 63,30% en 2021 et 47,00% en 2020.

Graphique 9 : Structure par durée restante à courir de la dette en 2021 et 2022



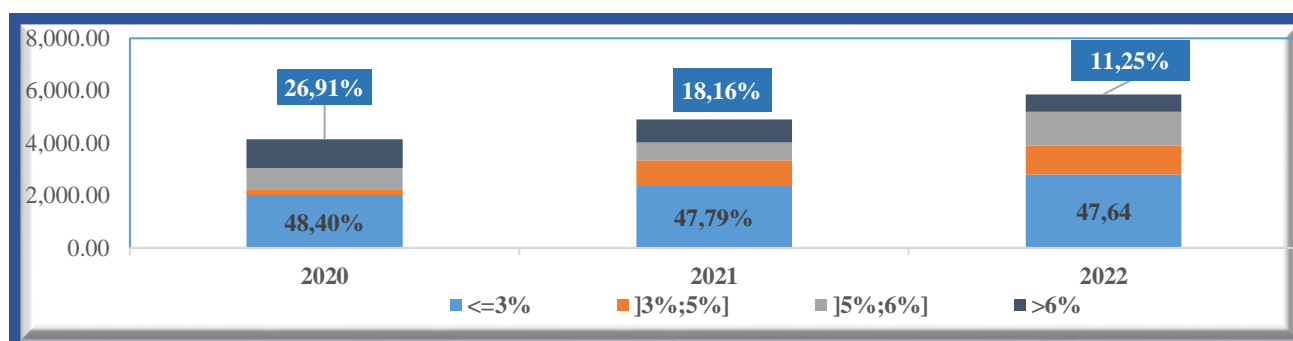
Source : CAA, Juin 2023

On note une augmentation des instruments de maturité supérieure à 7 ans (71,43 % en 2022 contre 69,91 en 2021).

6.6. Structure par taux d'intérêt

Le portefeuille de la dette publique est quasiment contracté à taux d'intérêt fixe (98,58% du portefeuille de la dette totale en 2022). Par ailleurs, le niveau de la dette à taux d'intérêt inférieur ou égal à 3% a augmenté de 19,68% par rapport en 2021.

Graphique 10 : Répartition de l'encours de la dette publique par intervalle de taux d'intérêt (en milliards de FCFA)



Source : CAA, Juin 2023

7. Service de la dette publique

Comme de coutume, le Bénin a respecté tous ses engagements envers ses créanciers au titre de l'année 2022.

Le montant du service assuré de la dette publique au 31 décembre 2022 se chiffre à 561,10 milliards de FCFA contre 1 004,97 milliards de FCFA en 2021 (dont 217,85 milliards de FCFA au titre du remboursement anticipé d'une partie du stock de la dette des obligations du Trésor). Le service assuré de la dette publique (hors remboursement anticipé) représente 65,90% des prévisions de la LFR de 2022.

Tableau 9 : Evolution du paiement du principal de la dette publique par type d'instrument sur la période 2020-2022

Années	2020		2021		2022	
	Montant	Taux (%)	Montant	Taux (%)	Montant	Taux (%)
Dette négociable	308,0	72,0	349,0	60,7	222,2	58,1
Bons du Trésor	21,9	5,1	9,0	1,6	0,0	0,0
Emprunt Obligataire	286,1	66,9	340,0	59,1	222,2	58,1
Dette non négociable	119,7	28,0	226,0	39,3	160,3	41,9
Banques locales	69,2	16,2	124,6	21,7	58,5	15,3
Dette extérieure multilatérale	25,2	5,9	28,1	4,9	39,6	10,3
Dette extérieure bilatérale	25,3	5,9	73,3	12,7	62,3	16,3
Total	427,8	100,0	575,0	100,0	382,4	100,0

Source : CAA, Juin 2023

Tableau 10 : Charges financières de la dette publique par type d'instrument en milliards de FCFA

Années	2020		2021		2022	
	Montant	Taux (%)	Montant	Taux (%)	Montant	Taux (%)
Dette négociable	82,1	46,6	97,2	45,8	71,0	39,7
Bons du Trésor	8,0	4,6	0,0	0,0	1,0	0,5
Emprunt Obligataire	74,1	42,0	97,2	45,8	70,0	39,2
Dette non négociable	94,1	53,4	114,9	54,2	107,6	60,3
Banques locales	23,6	13,4	47,7	22,5	19,2	10,7
Dette extérieure multilatérale	14,2	8,1	12,5	5,9	15,9	8,9
Dette extérieure bilatérale	56,3	32,0	54,8	25,8	72,6	40,6
Total	176,3	100,0	212,2	100,0	178,7	100,0

Source : CAA, Juin 2023

8. Viabilité de la dette publique

Au cours de l'année 2022, deux Analyses de Viabilité de la Dette ont été effectuées conjointement par les services du FMI et ceux du Ministère de l'Économie et des Finances. La première analyse a eu lieu en prélude à la signature du nouveau programme économique et financier. La seconde analyse a été réalisée lors de la première revue du programme.

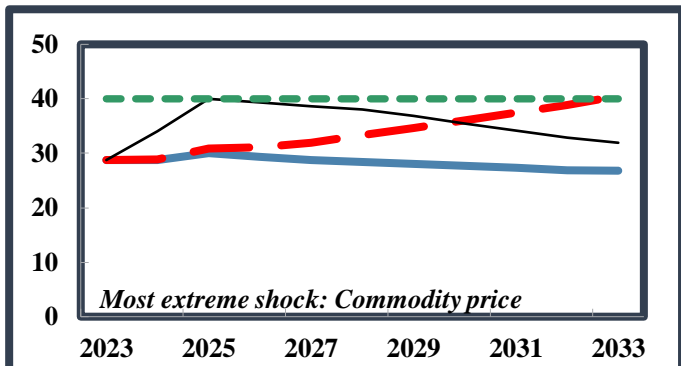
Lesdites analyses montrent que la dette publique du Bénin est viable et le risque global de surendettement est demeuré modéré. Tous les ratios d'endettement restent en dessous de leurs limites dans le scénario de base.

L'indicateur valeur actuelle de la dette extérieure en % du PIB devrait se stabiliser en moyenne à 33,84% du PIB environ sur la période 2023-2033. Ce niveau est largement en dessous du seuil de 40%.

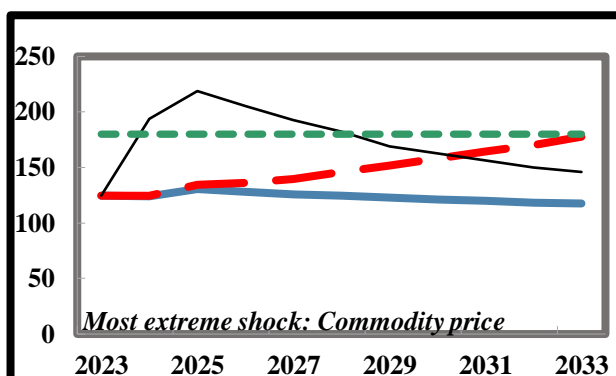
➤ Dette extérieure

Graphique 11 : Indicateurs de viabilité de la dette publique

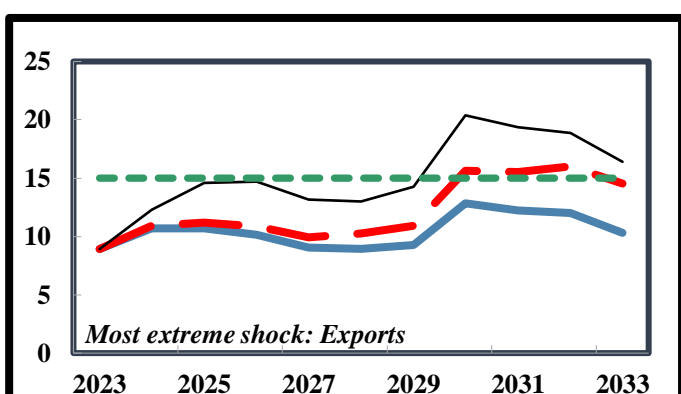
Ratio VA de la dette extérieure rapportée au PIB



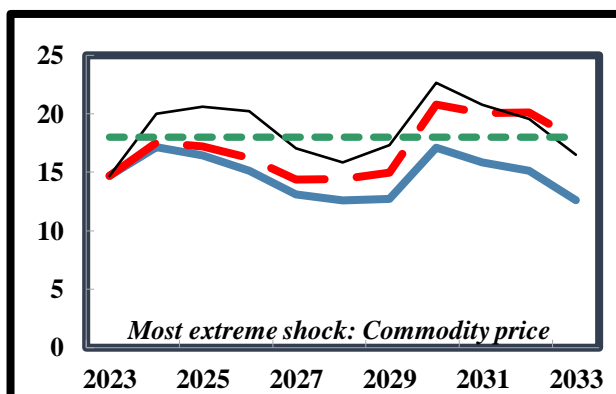
Ratio VA de la dette extérieure rapportée aux exportations



Ratio Service de la dette extérieure rapporté aux Exportations

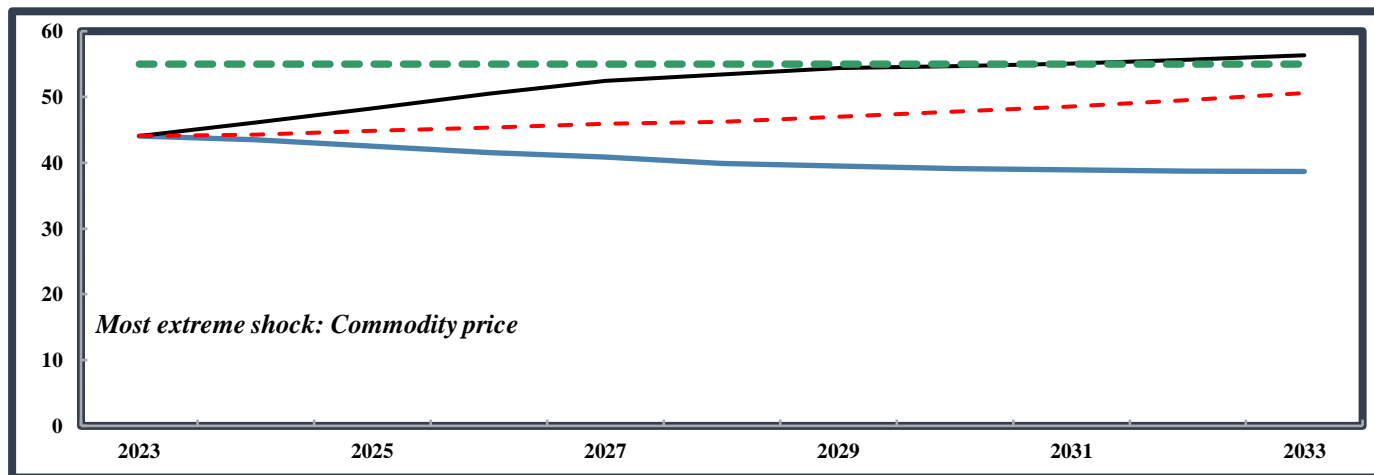


Ratio Service de la dette extérieure rapporté aux Recettes



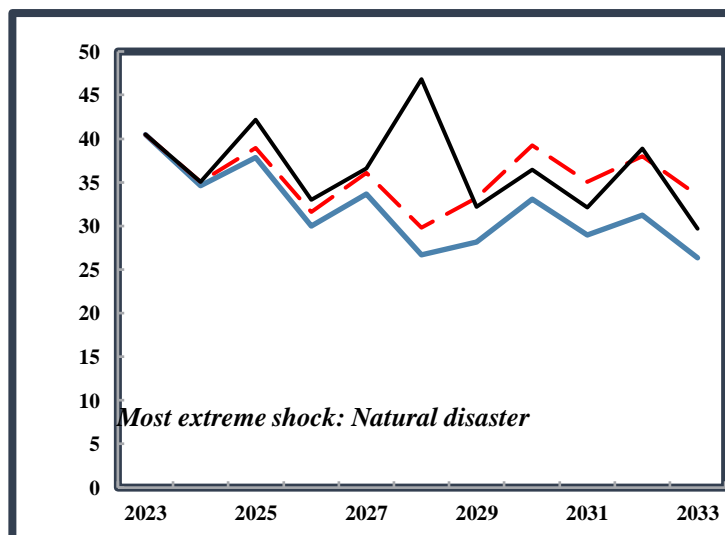
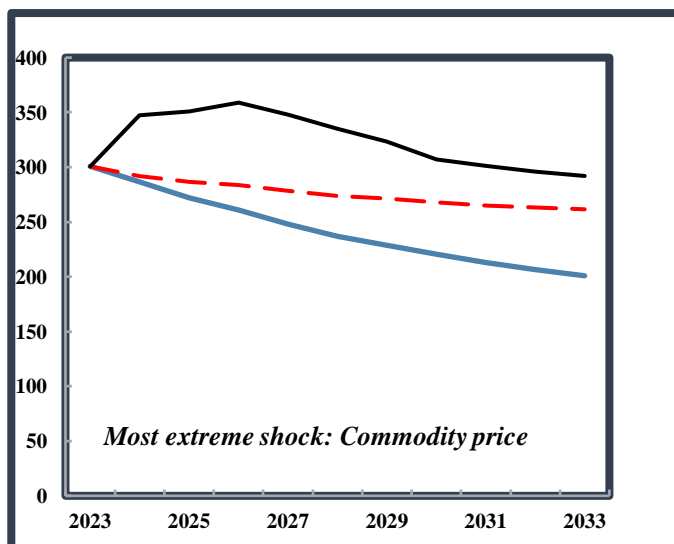
➤ **Dette publique**

Indicateur Valeur Actuel de la Dette Publique rapporté au PIB



Indicateur Valeur Actuelle de la dette publique sur recettes

Indicateur Service de la dette publique sur recettes



— Baseline
 - - - TOTAL public debt benchmark

— Most extreme shock 1/
 - - - Historical scenario

Source : FMI, CTA/CNE, avril 2023.

9. Indicateurs de coût et risque de portefeuille

9.1. Indicateurs de coût

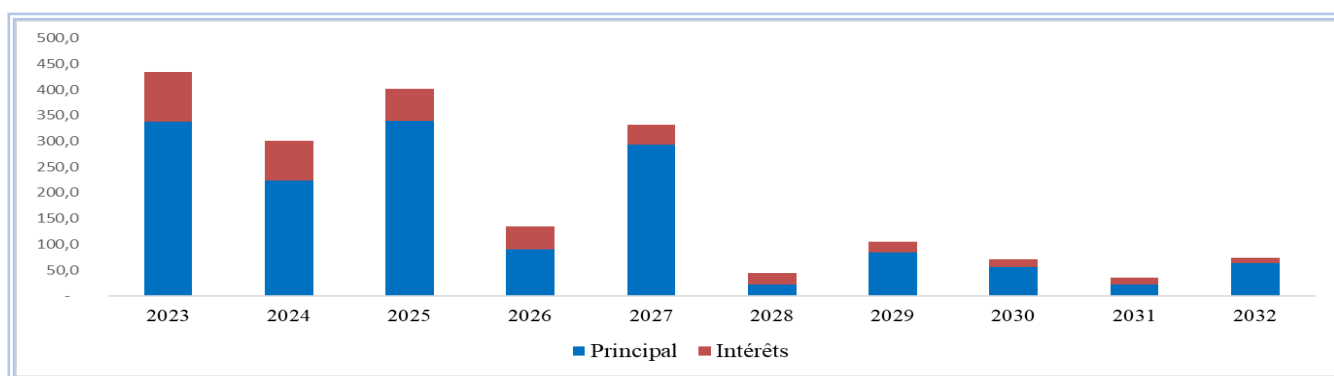
Le coût moyen pondéré du portefeuille de la dette publique est relativement faible à 3,33% en 2022. La dette intérieure (5,3%) coûtait plus chère que la dette extérieure (2,3%). Le faible coût de la dette extérieure est dû à la prépondérance des emprunts auprès des banques multilatérales de développement. Le coût élevé de la dette intérieure est dû au coût d'émission des titres publics.

9.2. Indicateurs de risque

Les indicateurs de risque regroupent le risque de refinancement, le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

Le risque de refinancement : le profil de maturité indique un montant important de remboursement de la dette intérieure, notamment les titres publics sur la période 2023-25. La durée moyenne d'échéance du portefeuille de la dette publique est de 9,12 ans en 2022 contre 9,63 ans en 2021. Elle est de 11,31 ans pour la dette extérieure en 2022 et de 4,89 ans pour la dette intérieure.

Graphique 12 : Profil de remboursement des titres publics au 31 décembre 2022



Source : CAA, juin 2023

La dette amortie durant l'année prochaine est de 8,71% en 2022 contre 7,35% en 2021.

Le risque de taux d'intérêt est modéré et découle principalement de la portion de la dette dont les taux seront révisés en 2022. Cette portion représente 9,95% du portefeuille de la dette publique. Il convient de souligner que 98,6% du portefeuille de la dette est à taux fixe.

L'exposition du portefeuille aux fluctuations des taux de change est faible. La part de la dette libellée en devises est de 65,85%. En tenant compte de la parité fixe entre l'Euro et le franc CFA, la part des emprunts exposés aux fluctuations de taux de change est de 21,70 % (cf. tableau suivante).

Tableau 11 : Indicateurs de coûts et risques du portefeuille de la dette publique au 31 décembre 2022

Indicateurs de coûts et risques		Dette extérieure	Dette intérieure	Dette totale
Dette nominale (en milliards de FCFA)		3 863,2	2 003,6	5 866,8
Dette nominale (en % du PIB)		35,59	18,46	54,05
Valeur Actuelle de la dette (en % du PIB)		27,34	18,46	45,80
Indicateurs d'évaluation du coût de la dette	Paieement d'intérêts en % du PIB	0,8	1,0	1,8
	Taux d'intérêt moyen pondéré (%)	2,30	5,30	3,33
Exposition au risque de refinancement	Durée moyenne d'échéance (ans) ATM	11,31	4,89	9,12
	Dette amortie dans un an (en % du total)	3,42	18,93	8,71
	Dette amortie dans un an (en % du PIB)	1,22	3,49	4,71
Exposition au risque de taux d'intérêt	Durée moyenne à refixer (ans) ATR	11,23	4,89	9,07
	Dette refixée dans un an (en % du total)	5,30	18,93	9,95
	Dette à taux d'intérêt fixe (en % total)	97,85	100,00	98,58
Exposition au risque de taux de change	Dette en devise (en % du total)			65,85
	Dette en devise hors Euro (en % du total)			21,70

Source : CAA, juin 2022

10. Passifs contingents

10.1. Garantie de l'Etat

Une seule garantie d'un montant de 27,0 milliards de FCFA a été émise depuis 2018 en faveur de la SBEE dont l'encours s'établit à 7,85 milliards de FCFA en 2022 (soit 0,07% du PIB et 0,39% de l'encours de la dette intérieure).

A ce jour, la SBEE a remboursé tout le principal de la dette garantie par l'Etat venu à échéance et aucun signe d'alerte pouvant annoncer l'appel de la garantie n'est révélé. Il faut aussi noter que la SBEE devrait finir de rembourser le prêt adossé à la garantie à la fin de l'année 2023.

10.2. Dette des entreprises publiques

On entend par « dette des entreprises publiques » les dettes à moyen terme contractées par des entreprises publiques auprès des banques locales ou des créanciers extérieurs qui ne sont pas garanties ou rétrocédées par l'Etat². Le portefeuille de la dette des entreprises publiques est constitué de quinze (15) entreprises pour un encours de 326,76 milliards de FCFA au 31 décembre 2022 contre 183,85 milliards de FCFA au 31 décembre 2021.

² DGPE

L'encours de la dette des entreprises publiques représentent 3,01% du PIB au 31 décembre 2022 contre 1,87% du PIB au 31 décembre 2021. Le point détaillé de la situation de la dette des entreprises publiques à fin décembre 2022 est disponible sur le site internet de la CAA à l'adresse : <https://caa.bj/encours-de-la-dette-bancaire-des-entreprises/>.

Cette dette est intégrée dans l'analyse de viabilité de la dette publique du Bénin au niveau des scénarii de chocs émanant des passifs contingents. De plus, elle fait l'objet d'un suivi rigoureux à travers d'un mécanisme de collecte et de monitoring par une équipe constituée de la CAA et de la Direction Générale des Participations de l'Etat et de la Dénationalisation.

10.3. Risques budgétaires liés aux passifs contingents et actions de mitigation

Dans le cadre de l'amélioration de la mesure du risque lié aux entreprises publiques, l'arrêté n° 1278/MEF/DC/CAA/SP/109 SGG21 portant procédures d'octroi de garantie et de rétrocession de prêts public prévoit une évaluation annuelle des risques associés aux entreprises publiques par la DGPED. Il convient d'indiquer que le portefeuille de la dette publique du Bénin contient des prêts rétrocédés aux entreprises publiques. Selon les accords de base et les accords de rétrocession, l'Etat central assure le service de la dette desdits prêts vis-à-vis des bailleurs et procède aux recouvrements des échéances auprès des entreprises bénéficiaires. Ainsi, le service des prêts rétrocédés est budgétisé chaque année au même titre que les prêts directs de l'Etat.

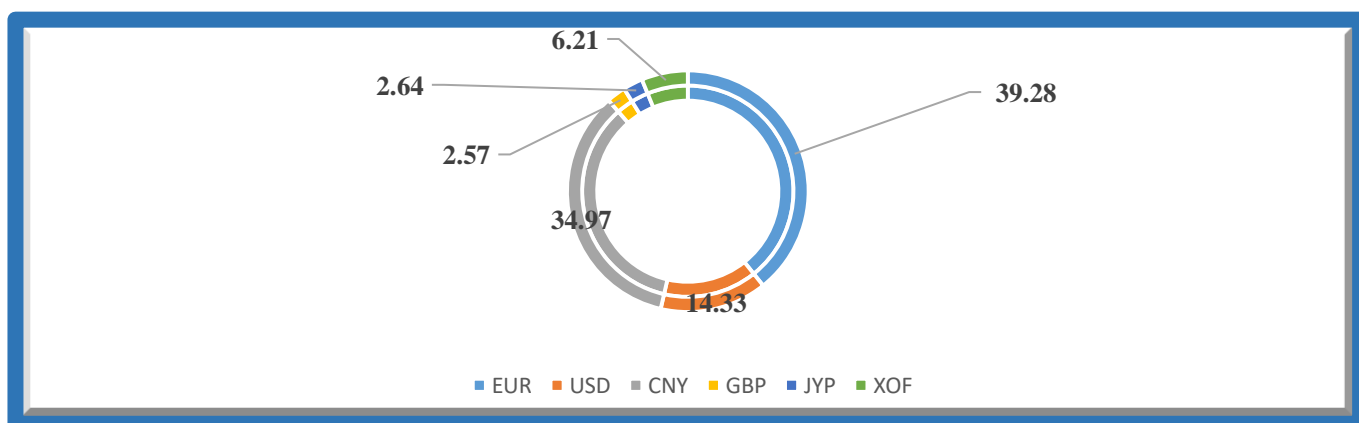
Par ailleurs, dans le cadre de l'élaboration des documents budgétaires, le Bénin élabore un document d'analyse des risques budgétaires annexée à la loi de finances. Ledit document couvre l'ensemble des risques budgétaires pertinents auxquels est confrontée l'économie béninoise, évalue leur survenance éventuelle et identifie les mesures de mitigation envisagées par le Gouvernement. Le rapport contient également un cadre d'analyse bien élaboré des passifs contingents liés à la dette publique (Passif contingent explicite : garantie souveraine délivrée par l'Etat ; Passif contingent implicite : dette bancaire non garantie des entreprises publiques).

L'édition 2023 du rapport est désormais disponible pour l'exercice budgétaire à venir : <https://budgetbenin.bj/wp-content/uploads/2022/12/Document-danalyse-des-risques-budgetaires-2023.pdf>

10.4. L'encours des prêts rétrocedés et avalisés

Au 31 décembre 2022, l'encours des prêts rétrocedés et avalisés s'établit à 148,93 milliards de FCFA et est resté inchangé par rapport à son montant au 31 décembre 2021. Ledit encours représente 3,75% de l'encours de la dette publique à fin décembre 2022 contre 3,05% à fin décembre 2021. L'encours des prêts rétrocedés et avalisés représente 2,03% du PIB de 2022.

Graphique 13 : Répartition par monnaie de l'encours des prêts rétrocedés et avalisés à fin 2022 en %



Source : CAA, juin 2023

CONCLUSION

La guerre déclenchée le 24 février 2022 entre la Russie et l'Ukraine a accentué les pressions à la hausse sur les prix de l'énergie, des produits alimentaires et d'autres matières premières. Ces hausses des prix ont causé ainsi des problèmes d'approvisionnement supplémentaires et de la volatilité sur les marchés de l'énergie. La hausse des taux d'intérêts par les banques centrales pour combattre l'inflation et la recrudescence du Covid-19 en Chine ont conduit l'activité économique mondiale en berne en 2022.

Cependant, les diverses mesures de soutien budgétaires des pouvoirs publics, la réouverture de l'économie de la Chine et le fonctionnement normal de ses chaînes d'approvisionnement retrouvé ainsi que la perte progressive de l'intensité des chocs sur les marchés de l'énergie et des produits alimentaires ont permis de restaurer l'espoir.

Au Bénin, les financements exceptionnels obtenus en 2022 y compris ceux du FMI au titre du Programme Economique et Financier MEDC/FEC ont permis aux autorités béninoises de répondre auxdits chocs externes en renforçant ainsi la confiance des investisseurs.

Ces financements ont contribué à un léger accroissement du taux d'endettement public qui est passé de 49,81% en 2021 à 54,05% en 2022. Ce léger accroissement s'explique par la nécessité pour le Bénin de mobiliser plus de financement aux fins de répondre aux besoins des dépenses urgentes et imprévues en lien avec les diverses crises à l'échelle internationales et risques sécuritaires à caractère régionale qui pourraient éroder les acquis économiques obtenus ces dernières années.

Le taux d'intérêt moyen pondéré du portefeuille de la dette publique s'est affiché à 3,33% en 2022 contre 3,41% en 2021.

La durée moyenne d'échéance (ATM) du portefeuille de la dette publique à fin 2022 s'établit à 9,12 ans contre 9,63 ans en 2021.

La part de la dette en devise hors euro est de 21,70% du portefeuille de la dette publique en 2022 contre 23,78% à 2021.

Enfin, le Bénin conformément à sa stratégie d'endettement à moyen terme, a accru ses efforts pour diversifier la base de ses créanciers d'une part et un allongement progressif de la maturité des titres publics émis sur le marché régional de l'UEMOA d'autre part.



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

RAPPORT DE GESTION DE LA DETTE 2022



Immeuble DIBOUSSE 3^{ème} et 4^{ème} étages

Avenue de la Marina (à côté du Centre international de conférence-CIC)

www.caabenin.bj

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

